

**PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN D'ACCES AU CENTRE REGIONAL DE
FORMATION PROFESSIONNELLE D'AVOCAT**

SESSION 2020

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article 11 modifié de la loi n°71-1130 du 31/12/1971 modifiée sur la réforme de certaines professions judiciaires et juridiques,
Vu le Code de l'Education,
Vu le décret 91-1197 du 27/11/1991 modifié organisant la profession d'avocat, articles 51,51-1 et 53,
Vu le décret 2006-374 du 28/03/2006 relatif à la formation professionnelle des avocats, article 4,
Vu l'arrêté du 17 octobre 2016 modifié fixant le programme et les modalités de l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats,
Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne,

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats de l'Ecole de Droit comme suit :

		PRENOMS	NOMS	QUALITES
Président du jury :	Suppléant :	Nicolas Sébastien	KILGUS HOURSON	PU PU
	Suppléant :	Caroline Christophe	LANTERO MARIANO	MCF MCF
Membres du jury et leur suppléant	Suppléante :	Alexandre Virginie	GROZINGER DUFAYET	Président de Chambre-Cour d'appel de Riom Conseillère en charge du Secrétariat Général à la Cour d'appel de Riom
		Loïc	PANIGHEL	1 ^{er} conseiller au tribunal administratif de Clermont Ferrand
	Suppléante :	Raphaëlle	GROS	Conseillère au tribunal administratif de Clermont Ferrand
	Suppléants :	Joëlle Catherine Fabienne	CANONNE-DEBORD PERRAUDIN CAUSSE	Bâtonnier à l'Ordre des avocats Avocate Bâtonnier à l'Ordre des avocats
	Cédric Kominé Nicolas	AUGEYRE BOCOUM SABATINI	Avocat Bâtonnier à l'Ordre des avocats Bâtonnier à l'Ordre des avocats	

